

Un constat unanimement partagé

Le développement économique de ces dernières décennies se caractérise en particulier par :

- une utilisation intensive des ressources renouvelables et non renouvelables,
- une demande en ressources (eau, biomasse, minéraux, métaux, pétrole, gaz...) qui va continuer à augmenter,
- une augmentation de la production de déchets et de la consommation mondiale,
- un époulement des ressources énergétiques et des matières premières et une difficulté progressive à leurs conditions d'accès,

Les accroissements combinés des populations sur la planète, des niveaux de vie et du modèle économique augmentent les besoins mondiaux en matières premières et en ressources.

La croissance accélérée de la demande en ressources n'est pas compatible avec les objectifs du **développement durable**, de limitation du réchauffement climatique et de préservation de la **biodiversité**, fixés au niveau international.

Nos modèles de production et de consommations actuels sont incompatibles avec la capacité de la planète à fournir les ressources énergétiques et matérielles nécessaires.

Poursuivre nos consommations de ressources au rythme actuel pour satisfaire nos besoins n'est donc plus possible.

Heureusement, on assiste depuis quelques années à une **prise de conscience** :

- de la finitude de la planète et de ses ressources,
- de la nécessité de gérer de manière efficiente les ressources,
- de la nécessité de découpler la croissance de la consommation matière,
- de l'intérêt du recyclage des produits.

Un nouveau modèle économique s'impose

Les crises écologiques, économiques et sociales actuelles démontrent que nos modes de production et de consommation ne sont pas équitables pour les générations actuelles et pas durables pour les générations futures.

Le modèle linéaire : extraire, produire, consommer, jeter, du système économique traditionnel a atteint ses limites, il se heurte fatallement à l'épuisement des ressources de la planète. Il n'est plus capable d'apporter des réponses efficaces aux impacts humains, environnementaux et sanitaires qu'il génère.

Il est donc indispensable de changer notre modèle économique afin que notre croissance économique et notre bien être dépendent de moins en moins de la consommation et de la dégradation des ressources.

Il est impératif pour réussir les transitions écologiques, économiques et énergétiques d'optimiser l'utilisation des ressources en les économisant d'abord puis en les recyclant ensuite.

Il faut repenser notre modèle de développement pour passer d'une économie de gaspillages à une économie de sobriété tout en gagnant en qualité de vie.

Il faut donc :

- transformer les modèles de production, d'échanges et de consommations et rendre l'économie plus frugale et moins dépendante des ressources non renouvelables,
- consommer plus sobrement, développer des produits à durée de vie plus longue,
- sortir de la société du jetable,
- développer un nouveau modèle d'économie sobre en carbone et en ressources naturelles,
- promouvoir une culture de la sobriété et du mieux consommer,
- mettre au cœur des préoccupations des acteurs économiques la réduction et la gestion maîtrisée des impacts environnementaux,
- créer des ressources à partir de nos déchets,
- produire plus de richesses en utilisant moins de ressources naturelles et donc augmenter la productivité et l'efficacité des ressources,
- réduire les impacts environnementaux générés par les prélevements et l'utilisation de ressources,
- réconcilier la croissance économique avec la préservation de l'environnement.

Et donc créer une nouvelle économie : l'économie circulaire.

Le concept d'économie circulaire

Le Conseil National des Déchets (juin 2013) définit l'économie circulaire comme un :

« Système de production et d'échanges prenant en compte, dès leur conception, la durabilité et le recyclage des produits ou de leurs composants de sorte qu'ils puissent redevenir, soit des matières premières nouvelles, soit des objets réutilisables, de façon à utiliser les ressources de manière efficiente. »

L'économie circulaire propose ainsi une alternative basée sur l'optimisation de l'utilisation des ressources et le bouclage des flux de matières, d'énergies d'eau et de déchets, en boucle fermée, en s'inspirant des principes de fonctionnement des écosystèmes naturels.

L'économie circulaire doit ainsi permettre :

- de diminuer le prélevement des ressources naturelles : énergies fossiles, eau, matières premières, naturelles,
- de découpler la croissance économique et l'augmentation du bien être avec l'utilisation des ressources naturelles,
- d'optimiser l'utilisation des ressources et réduire la consommation d'énergie,
- d'incorporer des matériaux recyclés pour la fabrication des nouveaux produits,
- de valoriser les potentialités des ressources locales et des déchets en boucle fermée,
- de réduire la production de déchets et les émissions polluantes,
- de faire entrer les usages des ressources (eau, énergie...) dans des boucles vertueuses, dans lesquelles plus rien n'est déchet, tout est ressource,
- de mettre en place des filières de recyclage, de **valorisation** et de **réemploi**,
- de résoudre l'adéquation entre ressources disponibles et couvertures des besoins des générations futures, de réduire la pression sur les ressources naturelles et diminuer la production de déchets,
- d'économiser les ressources naturelles non renouvelables et à utiliser le mieux possible les énergies non renouvelables,
- d'augmenter la sécurité d'approvisionnement en ressources et la résilience de la société vis à vis des tensions sur l'approvisionnement,
- de lutter contre les effets du **changement climatique**,
- d'enrayer l'érosion de la biodiversité.

L'économie circulaire avec son approche systémique et collaborative est une opportunité pour relever le défi du développement économique des territoires.

Elle va permettre de passer d'une économie de production et de consommation de masse à une économie sobre en ressources, décarbonatée et économique, d'une société du jetable à une société du durable, d'une économie de l'abondance à une société de la rareté et de la sobriété.

C'est une **dynamique** de croissance vertueuse plus respectueuse des milieux naturels, qui s'inscrit dans une logique de Développement durable et qui répond aux enjeux de la transition écologique, diminue les impacts sur l'environnement, tout en favorisant le bien être des hommes.

Les sept démarches opérationnelles de l'économie circulaire

Le modèle d'économie circulaire met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, de production et de consommation : le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession des biens, la valorisation et le recyclage, l'optimisation de l'utilisation des ressources.

L'économie circulaire s'appuie ainsi sur sept démarches opérationnelles :

- **l'ecoconception :**

Prendre en compte et minimiser les impacts environnementaux sur l'ensemble du **cycle de vie** d'un produit et les intégrer dès sa conception en s'efforçant de préserver ses qualités et ses performances ;

● **l'écologie industrielle et territoriale ou symbiose industrielle :**

Mettre en place un mode d'organisation industrielle sur un même territoire caractérisé par une gestion optimisée et mutualisée des stocks et des flux de matières, de l'énergie et des services et des relations sociales entre les acteurs qui génèrent ces flux.

● **l'économie de la fonctionnalité :**

Privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien, limiter la production de biens en repensant l'usage des produits et des services associés.

● **le réemploi :**

Remettre dans le circuit économique des produits qui ne correspondent plus aux besoins premiers du consommateur.

● **la réutilisation :**

Réutiliser certains déchets ou certaines parties du déchet encore en état de fonctionnement dans l'élaboration de nouveaux produits.

● **la réparation :**

Trouver une deuxième vie aux biens en panne.

● **le recyclage :**

Réutiliser les matières issues des déchets et les réintroduire dans les cycles de production (boucle fermée, boucle ouverte) ;

Faire de chaque déchet une ressource ;

Incorporer davantage de matières premières issues du recyclage dans des nouveaux produits tout en assurant la performance, la durabilité et la qualité sanitaires des produits créés.

Nota : Dans le domaine de la construction, le recyclage va jouer un rôle croissant dans la couverture des besoins en ressources minérales, mais le gisement de matériaux à recycler restera lié au rythme du renouvellement des bâtiments et des infrastructures.

Il est impératif de développer les flux alimentés par les activités de **démolition** afin que les bâtiments et les infrastructures deviennent des carrières de matériaux pour les constructions à venir.

La boucle de l'économie circulaire ne sera parfaitement bouclée que si les matériaux en fin de vie sont parfaitement triés et recyclés pour être incorporés dans de nouveaux matériaux.

La feuille de route économie circulaire

La France s'est fixée avec la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, des objectifs ambitieux en particulier pour mettre en place la transition vers une économie circulaire.

Le gouvernement français a présenté en juin 2018 sa feuille de route pour l'économie circulaire (50 mesures pour une économie 100 % circulaire qui a été élaborée via une consultation associant toutes les parties prenantes (citoyens, collectivités, entreprises...)). Elle définit des mesures concrètes pour atteindre les objectifs de transition de la France vers l'économie circulaire.

Elle s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- mieux produire
- mieux consommer
- mieux gérer les déchets
- mobiliser les acteurs

Les dynamiques de progrès et d'innovations qui accompagnent la transition vers l'économie circulaire vont permettre de réconcilier l'économie et l'environnement et réduire en particulier les émissions de **Gaz à Effet de Serre** et engager la France dans une transition vers une économie plus respectueuse des humains et de la biodiversité.

Concernant le thème « mieux produire », la feuille de route insiste sur la nécessité de valoriser les matériaux recyclés, de produire mieux avec moins de ressources non renouvelables tout en assurant la qualité, les performances et la traçabilité des produits fabriqués et une parfaite innocuité.

La filière béton : un modèle d'économie circulaire

La filière béton, organisée au plus près des ressources et des besoins, s'inscrit pleinement, depuis de nombreuses années, dans une logique d'économie circulaire : depuis la carrière qui valorise toute sa production jusqu'au matériau béton, qui se recycle indéfiniment, en passant par l'industrie cimentière qui valorise les déchets d'autres industries comme combustibles (**valorisation énergétique**) ou ressources alternatives (valorisation matière).

La filière est d'autant plus intégrée dans l'économie circulaire qu'elle est ancrée dans une dimension géographique locale et fait appel à des boucles économiques courtes qui réduisent les impacts liés aux transports des matériaux.

Elle développe des solutions constructives innovantes, pérennes, adaptables, recyclables et respectueuses des milieux naturels, qui favorisent la production locale des matériaux de construction, afin de valoriser les ressources du territoire et qui contribuent à la préservation de la biodiversité.

Elle participe à la construction de l'habitat et des infrastructures de mobilités: logements, écoles, hôpitaux, structures de loisirs et sportives, réseaux d'assainissement, ponts, voiries, transports en commun, espaces souterrains... en optimisant de façon rationnelle et économique les ressources naturelles.

Elle accompagne la croissance économique du territoire et l'aménagement du **cadre de vie** dans le respect des hommes et de l'environnement.

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet